



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Département de la sécurité,
des institutions et du sport

CP 478, 1951 Sion

P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA

Monsieur
Jérémy Savioz
Député
Route de l'Hôpital 13
3960 Sierre



Notre réf. CV

Date 14 mai 2020

Votre question écrite intitulée : Agents de la police cantonale au WEF de Davos

Monsieur le Député,

Nous avons pris connaissance du contenu de votre question écrite déposée en session de mars concernant l'objet précité et pouvons y répondre comme suit.

La coopération entre les cantons est la clé de voûte du système fédéraliste suisse. En matière de sécurité, il n'en va pas autrement. La convention sur les engagements de police intercantonaux du 6 avril 2006, dite convention IKAPOL, permet ainsi à un canton de requérir l'appui de forces de police supplémentaires s'il doit assurer la sécurité d'un événement qui dépasse ses propres capacités.

En 2020, 28 agents de la Police cantonale valaisanne ont ainsi été engagés de manière échelonnée, entre le 16 et le 24 janvier, au profit de la Police cantonale grisonne, en charge de la sécurité du WEF. Tous les cantons suisses ont contribué à ce renfort d'effectif. Le nombre d'agents par canton est déterminé par une clé de répartition nationale.

Il est exact que le calcul de l'indemnité et des dépenses est basé sur les tarifs de la convention IKAPOL, soit CHF 600.- par jour et par agent. Ainsi, CHF 116'807.70 ont été facturés par la Police cantonale valaisanne à celle des Grisons pour 2020. Nous pouvons dès lors considérer que les frais relatifs à la participation de la Police cantonale au WEF de Davos sont couverts.

Pour conclure, il est important de souligner qu'un engagement de ce type permet également d'optimiser la capacité opérationnelle de notre Police cantonale sur le terrain par un échange d'expériences profitable pour nos agents.

En espérant avoir répondu à votre attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Député, à l'expression de nos sentiments distingués.

Frédéric Favre
Conseiller d'Etat

Signature apposée. À votre demande, nous vous transmettrons une version originale signée.

Copies à Président du Grand Conseil
Service parlementaire



Avenue Ritz 1, CP 478, 1951 Sion
Tél. 027 606 55 00 · Fax 027 606 55 04 · e-mail : frederic.favre@admin.vs.ch